…EAU VALLÉE BÉREULT
…NT-NICOLAS-DE-L'EURE
…PS BARETS LES NEIGES
…NDEAU VALLÉE BÉREULT
…AINT-NICOLAS-DE-L'EURE
…MPS BARETS LES NEIGES
…RINDEAU VALLÉE BÉREULT

Requalification du secteur Dumont d'Urville

Requalification du secteur Dumont d'Urville

Compte-rendu de la réunion de présentation de l'avant-projet du 8 octobre 2015

Destinataires :

Les participants

Auteurs :

Res publica

Date :

8 octobre 2015

Le jeudi 8 octobre 2015, environ 50 personnes, habitants et usagers du quartier, ont participé à la réunion de présentation de l'avant-projet du secteur Dumont d'Urville. Après une introduction de Monsieur Debons, Adjoint au Maire en charge des quartiers Eure-Brindeau, l'avant-projet a été présenté et les participants ont pu s'exprimer sur celui-ci.

leHavre | ATTICA paysage urbanisme | ResPUBLICA Stratégie & ingénierie de la concertation

SOMMAIRE

1. REGIS DEBONS, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES QUARTIERS EURE-BRINDEAU 3

2. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET 4

3. ECHANGES AVEC LA SALLE 6

4. CONCLUSIONS 9

ANNEXE 10

1. REGIS DEBONS, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES QUARTIERS EURE-BRINDEAU

Monsieur Régis Debons, *Adjoint au Maire en charge des quartiers Eure-Brindeau*, remercie Madame le proviseur de recevoir, dans les nouveaux locaux du lycée Saint-Vincent de Paul, cette réunion de présentation de l'avant-projet de requalification du secteur Dumont d'Urville. Il remercie également les participants de leur fidélité à la démarche de concertation et souhaite la bienvenue aux nouveaux participants. Ce projet est important d'une part pour la ville car il constitue un élément fort du renouveau des quartiers Sud et du Havre de demain et d'autre part pour les habitants, car ce quartier a une mémoire, une réelle identité. Ce projet est exemplaire, comme celui de Danton en termes de construction collective, d'échanges avec les habitants, car les gens s'y retrouvent et sont heureux de le voir aboutir, ce qui conforte la dynamique urbaine en cours et permet de l'étendre à d'autres quartiers de la ville.

Véronique Dubois, conseillère et moi-même avons suivi ce projet avec les équipes de la Ville, l'architecte urbaniste d'Attica et le cabinet Res publica qui s'est occupé de la concertation. Cette réunion doit permettre à tous de prendre connaissance des avancées du projet et de voir comment les réunions de concertation ont alimenté celui-ci. Demain, la requalification du secteur Dumont d'Urville permettra d'améliorer le cadre de vie de chacun.

2. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET

La présentation complète faite en séance est annexée à la fin du compte-rendu.

Céline Badet, *Res publica,* rappelle les différentes étapes de la démarche de concertation.

Deux ateliers de concertation portant sur les espaces publics se sont déroulés en mars 2015 dont un avec les lycéens de Saint-Vincent de Paul.

Stéphanie Gairard, *Ville du Havre,* présente les travaux en cours sur la rue Dumont d'Urville et le site Océanic.

Yves Couloume et Ryad Asselah, *architectes urbanistes d'Attica*, présente l'avant-projet de requalification du secteur Dumont d'Urville.

Le projet a été affiné à partir des contributions des habitants. Il tient compte de l'identité du quartier, en respectant le cadre imposé par les contraintes opérationnelles et concrètes du terrain.

Le projet comptera environ 550 logements, dont 20% de logements sociaux. Il favorisera une circulation apaisée au cœur du secteur et l'usage des modes doux par l'aménagement de cheminements piétons et d'itinéraires cycles dédiés. Environ 200 places de stationnement sur l'espace public et une place par logement dans les constructions sont prévues. La plaine sera en partie aménagée pour devenir un lieu de vie pour l'ensemble du secteur et un espace de convivialité sera créé sur la place Dumont d'Urville. Les formes urbaines sont diversifiées en fonction des différents lieux du quartier et enrichies de toitures végétalisées, visibles depuis les espaces publics et le bâti environnant.

Valorisation paysagère de la plaine de jeux actuelle et aménagement de nouveaux équipements

Articuler le parvis du lycée et de la résidence sénior avec de nouvelles constructions pour former une **place urbaine intergénérationnelle**

Conserver et valoriser le pignon sud du Hangar 0

Stéphanie Gairard, Ville du Havre, présente les prochaines étapes du projet.

Concernant le projet urbain, les échéances sont les suivantes :

- Du 28 octobre au 13 novembre 2015 : Mise à disposition de l'étude d'impact environnementale
- Décembre 2015 : Création de la ZAC
- Courant 2016 : Dépôt du 1er permis de construire
- Fin 2016 : démarrage des travaux de la plaine

Une réunion d'information sera organisée courant 2016.

3. ECHANGES AVEC LA SALLE

Une participante souhaiterait savoir ce qu'il y aura dans le bâtiment signal : bureaux, logements sociaux…

Un participant s'interroge quant à la réduction de la rue des Chargeurs Réunis, du fait notamment du passage des camions, d'autant plus que les camions ont déjà des difficultés au niveau du rond-point de l'Amiral Mouchez.

Un participant souhaiterait savoir d'une part comment le stationnement sera géré et d'autre part si la concentration urbaine ne sera pas trop forte pour le site.

Réponse de la Ville et de l'équipe projet

Le **bâtiment signal**, qui marque l'entrée du quartier, sera composé d'un ou deux commerces en rez-de-chaussée, de bureaux en partie basse et de logements en accession. Demain, les quartiers Sud conserveront une mixité entre logements et bureaux. En effet, les quartiers Sud n'ont ni vocation à devenir des quartiers « dortoir », ni des quartiers d'affaire. En partie haute, il y aura des logements avec une vue attractive. Il y aura un recul de ce bâtiment depuis le rond-point. La question de l'ombre portée a été étudiée par Attica de façon à minimiser les contraintes qui pourraient concerner les bâtiments voisins.

Concernant la **rue des chargeurs réunis**, l'objectif est de faire passer les camions par l'Est et la rue de Chanzy qui a le gabarit poids-lourd, afin de pacifier les circulations et de garantir la sécurité des piétons (enfant, famille) dans ce futur cœur de quartier, situé à moins d'un kilomètre du pôle Molière. L'espace dédié à la circulation ne sera pas réduit, les trottoirs qui actuellement font 6 ou 8 mètres seront eux réduits, ce qui permettra également d'aménager une piste cyclable. Les responsables des Dockers, qui ont été associés à la concertation et ont, d'ailleurs, accepté d'ouvrir l'accès au quai de Saône jusqu'ici fermé, ont mis en avant le fait que le foyer des Dockers est très fréquenté le matin. Dans ce contexte, qui fait partie de l'histoire du quartier, un aménagement spécifique est en cours d'étude avec le Port afin que les camions puissent se garer directement en épis sur un terrain situé à côté du périmètre du projet.

A propos du **stationnement**, l'équipe projet indique qu'il y aura une place de stationnement par logement, que ce soit du logement social ou non et les bureaux auront une place de stationnement pour 50 m² de bureau. C'est aussi une volonté de réduire l'utilisation de la voiture au quotidien et de favoriser les modes moins polluants. Les quartiers Sud, au vu des évolutions urbaines des prochaines années, seront amenés à être mieux desservis par le réseau de transport en commun.

Le projet prévoit une certaine **densification**, mais depuis le début du projet, la ville a expliqué la nécessité de construire des logements et des bureaux afin de garantir l'équilibre financier de l'opération, et de permettre ainsi un bon fonctionnement des commerces de proximité et le renforcement des transports collectifs. Sur le secteur de l'église Saint Nicolas, il y a la même densité urbaine. La spécificité de l'opération Dumont d'Urville tient à l'aménagement public qui sera plus aéré : les rues seront moins étroites, les espaces verts plus nombreux et seront créés des places et cheminements piétons. A titre de comparaison, les premières constructions de Saint-Nicolas sont plus denses et tous les immeubles de la rue Bellot comptent 7 étages.

Un participant souhaiterait savoir s'il y aura des locaux vélos dans les futures constructions.

Un participant s'interroge quant à l'ouverture de la Plaine de jeux et sa porosité avec la résidence des Docks du Pont Rouge.

Une participante demande si le bâtiment signal a été discuté lors de la concertation.

Un participant souhaiterait savoir si les entrées des logements se feront par la rue des Chargeurs Réunis.

Un participant s'interroge quant à la taille du « nouveau » terrain de football de la Plaine.

Réponse de la Ville et de l'équipe projet

Le **bâtiment signal** est issu d'une réflexion collective qui s'est construite notamment lors des ateliers de concertation.

Des **locaux vélos** seront demandés dans chaque opération de logement, afin que depuis les logements, les habitants puissent aller facilement chercher et utiliser leur vélo.

Depuis la **rue des Chargeurs Réunis**, il y aura des accès voiture et des halls d'entrée. Les aménagements réalisés sur les trottoirs participeront à la sécurisation des circulations.

Côté rue des Chargeurs Réunis, les pare ballons de la **Plaine de jeux** seront enlevés afin de témoigner du caractère public de cet espace, de son ouverture à l'ensemble du secteur. La clôture entre la Plaine et la résidence des Docks du Pont Rouge sera évidemment maintenue et une haie sera positionnée côté Plaine. Le portillon qui donne aujourd'hui sur la Plaine depuis la résidence sera maintenu pour favoriser les accès piétons. La clôture sud de la Plaine sera supprimée et remplacée par une bande verte et un cheminement piéton.

Le **terrain de foot** sera orienté différemment et correspondra à un demi-terrain de football classique équivalent jusqu'à U13.

Un participant indique que depuis la résidentialisation des Docks du Pont Rouge, les espaces sont dégradés et les nuisances le soir sont importantes.

Un participant s'interroge d'une part sur la gestion des ordures ménagères et des poubelles et d'autre part sur la signalétique des noms des rues et numéros des habitations.

Un participant demande s'il y a aura une nouvelle route derrière le foyer des dockers.

Une participante s'inquiète de la vue qu'elle aura depuis son logement de la résidence des Docks du Pont Rouge.

Un participant s'inquiète de l'ombre que pourrait générer le bâtiment de 7 étages de la rue des Chargeurs Réunis.

Un participant souhaiterait savoir quand est-ce que les premières opérations de logements seront terminées et accueilleront de nouveaux habitants.

Réponse de la Ville et de l'équipe projet

Monsieur Debons indique qu'il se rapprochera du bailleur social de la résidence Habitat 76. Il invite les participants à venir échanger sur les dysfonctionnements du quartier lors des permanences qu'il tient tous les quinze jours de 9h à 12h au pôle Molière.

Concernant la **collecte des ordures ménagères**, dans les secteurs anciens, les containers sont dans les rues, mais dans les nouveaux secteurs, le local poubelles sera intégré aux nouvelles constructions et le personnel de la CODAH (Communauté de l'agglomération havraise) viendront directement chercher les containers dans les bâtiments et les y remettront.

Dans les constructions neuves, les **plaques et numéros de rue** seront installés pour améliorer la signalétique du quartier.

Une **rue Est-ouest destinée à la desserte locale** sera créée le long du foyer des dockers.

Pa rapport aux **vues** depuis la résidence des Docks du Pont Rouge, le positionnement du bâti a été travaillé, suite aux ateliers de concertation, en interface avec les constructions existantes de manière à laisser des vues dégagées. Il y aura des bâtiments à R+1 (rez-de-chaussée et un étage) et ponctuellement à R+2 et R+3 ; cela permettra de conserver des vues ouvertes vers le paysage portuaire. Les toitures végétalisées feront également l'interface. Les vues seront moins dégagées qu'aujourd'hui mais des vues sur le paysage portuaire seront maintenues. Jusqu'au foyer des dockers, il y aura un dégradé de hauteur de manière à laisser filer les vues.

Le **bâtiment de 7 étages** ne sera pas situé à proximité de la résidence des Docks du Pont Rouge et ne devrait donc pas engendrer d'ombre portée.

Les travaux liés au permis de construire de 2016 ne débuteront qu'à la fin 2017. Les premières constructions devraient être finalisées et pourront accueillir de **nouveaux habitants en 2021-2022**.

4. CONCLUSIONS

Véronique Dubois, *Conseiller municipal chargée des nouveaux modes de concertation*, conclut l'atelier en précisant que la réunion a permis, d'une part, de présenter l'avancement concret du projet et de répondre aux interrogations qu'il suscite et d'autre part d'échanger, de s'écouter les uns et les autres.

Même s'il est difficile de faire l'unanimité, ce projet est au plus proche de ce qui a été exprimé par les habitants tout au long de la démarche de concertation.

Elle félicite l'ensemble des participants de l'intérêt qu'ils ont porté au projet et de l'assiduité qu'ils ont témoigné à la démarche de concertation. Elle remercie les équipes qui ont permis de faire avancer le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville : les services de la ville, l'agence d'urbanistes-architectes Attica et le cabinet de conseil à la concertation Res publica.

ANNEXE

Projet
Dumont d'Urville

Sommaire

- Introduction par Monsieur Lemonnier, 1er adjoint
- La démarche de concertation
- Les travaux en cours
- La présentation de l'avant-projet
- Les prochaines étapes
- Echanges
- Conclusions

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Luc LEMONNIER, 1er adjoint au Maire

Introduction

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Céline BADET, Res publica

La démarche de concertation

leHavre

Projet Dumont d'Urville

La démarche de concertation

L'esquisse — L'avant-projet

Réunion de lancement → Ateliers de travail → Analyse des esquisses → Réunion de restitution → Ateliers espaces publics → Présentation de l'avant-projet

Deux ateliers de concertation portant sur les espaces publics dont un avec les **lycéens de Saint-Vincent de Paul**

leHavre

Projet Dumont d'Urville

Retour en images

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Stéphanie GAIRARD Ville du Havre

Les travaux en cours

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Rue Dumont d'Urville

Septembre 2015

- Ouverture du lycée St Vincent de Paul et de la Résidence pour personnes âgées
- La Rue Dumont d'Urville est réaménagée jusqu'au Quai de Saône

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Mai à Septembre 2015

Travaux de démolition du site Oceanic
32 rue Dumont d'Urville

Site Oceanic

Photos 08.09.2015

Projet
Dumont d'Urville

Yves COULOUME, Attica

L'avant-projet

leHavre

Projet Dumont d'Urville

Les grandes lignes du projet

- **Environ 550 logements**, dont 20% de logements sociaux
- Des surfaces de bureaux

Valorisation paysagère de la plaine de jeux actuelle et aménagement de nouveaux équipements

Articuler le parvis du lycée et de la résidence sénior avec de nouvelles constructions pour former une **place urbaine intergénérationnelle**

Conserver et valoriser le pignon sud du Hangar 0

leHavre

Projet Dumont d'Urville

Les circulations

→ Favoriser une circulation apaisée au cœur du secteur

→ Favoriser l'usage des modes doux par l'aménagement de cheminements piétons et d'itinéraires cycles dédiés

Projet Dumont d'Urville

Le stationnement

Environ 200 places de stationnement sur l'espace public

Stationnement dans les constructions: **1 place / logement**

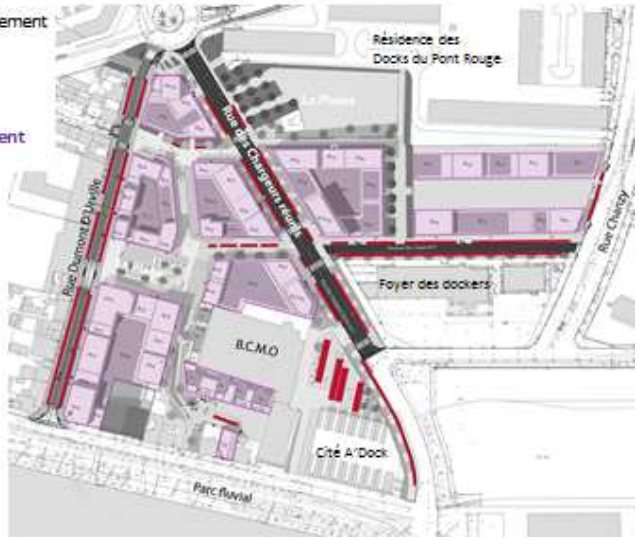

Projet Dumont d'Urville

La plaine: un lieu de vie

10% minéral - 90% végétal

Top 5 de la concertation

Projet Dumont d'Urville

La plaine: un lieu de vie

10% minéral - 90% végétal

Top 5 de la concertation

Projet Dumont d'Urville

Les formes urbaines

Rue des Chargeurs réunis

→ Bâtiments structurants

Référence: Quartier trapèze, Boulogne Billancourt (92)

Projet Dumont d'Urville

Les formes urbaines

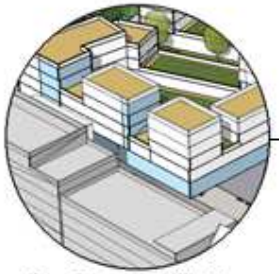

Rue Dumont D'Urville

→ Typologie d'immeubles plots sur socle

Référence: Rue Fulton
Secteur Saint Nicolas

Projet Dumont d'Urville

Les formes urbaines

Sud du B.C.M.O

→ Typologie de logements intermédiaires (Logements individuels superposés)

Références : Bois habité, Lille

Projet Dumont d'Urville

Les formes urbaines

Bâtiment signal

→ Une architecture emblématique à l'échelle du quartier de l'Eure

Projet Dumont d'Urville

Les toitures végétalisées

→ Des toitures végétalisées sur l'ensemble des constructions en privilégiant les niveaux les plus bas

→ Une diversité de plantations en fonction de l'ensoleillement des toitures et de l'épaisseur du substrat végétal (10 à 60 cm)

→ Des toitures végétalisées visibles depuis les espaces publics et le bâti environnant.

Les toitures végétalisées

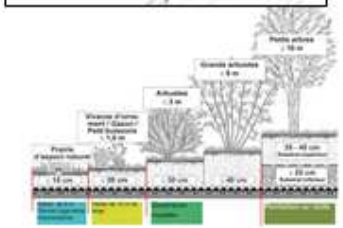

Projet
Dumont d'Urville

Stéphanie GAIRARD, Ville du Havre

Les prochaines étapes

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Phasage envisagé des travaux

Projet
Dumont d'Urville

Calendrier

Le projet urbain

- du 28.10 au 13.11.15 : Mise à disposition de l'étude d'impact
- décembre 2015 : Création de la ZAC
- courant 2016 : Dépôt du 1er PC

Les travaux

- Fin 2016 : Démarrage des travaux sur la Plaine

Les discussions

- Réunion d'information – courant 2016

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Echanges

leHavre

Projet
Dumont d'Urville

Conclusions

leHavre